

## **Compte rendu de la commission Grandes Actions à Toulouse le 25 octobre 2007.**

Je vous rappelle que la commission Grandes Actions a été créée pour :

- Afficher et médiatiser une reconnaissance nationale et officielle des actions menées par les cobatystes.
- Mettre en oeuvre au plan national, une action portée sur le plan médiatique .
- Organiser des actions symboliques vécues en commun donnant du sens aux valeurs, idées et contacts générés sous l'éthique Cobaty.
- Développer la communication par l'action partagée.

Tel était le programme « dynamique externe 2006 ».

Une réflexion a eu lieu et le sujet s'est porté tout naturellement sur le thème que connait bien les cobatystes « l'acte de bâtir »

Une proposition a été lancée au niveau national pour « créer un toit » avec concours d'idées auprès d'écoles d'architecture, d'économistes, chefs d'entreprises.

Le règlement du concours fut réalisé par Jean Yves Pons mais non exploité puisqu'un sondage auprès des associations a eu lieu et il est ressorti que les cobatystes trouvaient l'opération louable mais difficilement réalisable.

Le constat était donc plutôt de porter nos efforts sur les jeunes ayant du travail mais pas la possibilité d'accéder à un logement. Nous connaissons tous le problème de ces jeunes qui ne veulent plus bouger du cocon familial ou de lieu géographique de peur de ne pas trouver de quoi se loger.

Il faut savoir qu'il manque 850 000 logements en France dont plus de 500 000 logements sociaux.

On estime que 320 000 personnes sont en situation de « mal logement » en France : un tiers dans des logements surpeuplés, un autre tiers dans des logements inconfortables, le reste dans des hôtels, des cabanes de chantiers, des squats, des caravanes ou dehors.

Comment nos jeunes salariés peuvent s'en sortir ?

Bien entendu, malgré le désir de certains cobatystes, le cobaty ne peut s'engager dans la réalisation pratique de logement mais doit plutôt être force de propositions voire être un laboratoire d'idées et par la même soulever certains problèmes, toujours d'actualité.

Par exemple :

- logements trop chers, identifier les surcoûts.
- prix des matériaux
- démultiplication des honoraires et frais
- Les assurances
- Les normes , surtout celles qui vont un peu trop loin
- Les garanties aux bailleurs
- Les attributions aux logements sociaux .
- Etc. etc.

La circulaire du 13.10.2006 nous a confortés dans notre idée puisqu'elle décide de promouvoir des « expériences innovantes, positives, celle d'un développement d'offres nouvelles, d'un plan départemental pour le logement des jeunes ».

Il ne nous reste plus donc qu'à trouver des solutions techniques, juridiques, financières, sociales pour construire moins cher.

Si Cobaty annonce dans ses plaquettes de présentation qu'elle bénéficie de l'apport et de l'expertise de 3700 membres dans tous les domaines de l'acte de construire, que les cobatystes sont des professionnels reconnus dans leur secteur d'activité et de surcroît des humanistes qui oeuvrent pour un meilleur environnement, Alors, travaillons ensemble dans l'intérêt général .

En attendant que tous les cobatystes de France et d'ailleurs viennent apporter leur savoir, les membres de la commission se sont attelés à cette tâche.

Voilà quelques travaux ou réflexions qui ont été développés ou abordés.

- Industrialisation de logements types adaptables,
- Concept pouvant s'apparenter à l'idée d'habitat communautaire, regroupant 5 à 6 jeunes qui mettrait en commun , un espace de vie et certains services techniques, type pièces d'humidité ou des logements individuels indépendants en cherchant à minimiser les cloisonnements, les parties communes etc.
- Un plan type a même été réalisé par un cobatyste, directeur de société d'H.L.M.
- Des opérations de créations de logements de différentes régions telles que Bordeaux, Chambéry et Marseille ont été comparées .
- Un Cobatyste, directeur technique de société HLM a proposé un système de financement et d'attribution pour chaque jeune travailleur.
- Nous avons lancé des enquêtes auprès de jeunes de CFA de dernière année pour connaître leurs attentes en matière de logement. Il ressort que le coût de la caution et garanties demandées soient trop important pour eux, que le délai de dénonciation de bail est trop long, et qu'ils sont généralement en situation de

transit, que la lourdeur des démarches pour obtenir un logement ainsi que la typologie des logements ne sont pas adaptés à leurs besoins.

- Il serait bon de faire connaître aux jeunes toutes les garanties de paiement, (locapass etc.) ; toutes les possibilités mises à leur disposition et méconnues par beaucoup d'entre eux.

Beaucoup de travail reste à faire ,

Il serait intéressant que chaque cobatyste concerné par l' idée de faire évoluer le logement avec des idées nouvelles, puisse nous les faire parvenir par mail sur un forum spécialement ouvert pour cette occasion.

**Guy Mullier nous donnera les éléments pour se connecter.**

Je compte sur vous tous pour faire vivre ce site

Cela nous permettrait de connaître vos vraies attentes et votre vision sur le logement de nos jeunes.

Nous allons préparer avec les cobatystes de Lille et de la Côte d'Opale pour le congrès 2008, une table ronde ayant comme thème le logement , et dont le titre pourrait s'intituler : « Pourquoi les jeunes ayant un emploi ne trouvent pas de logement » ce thème naturellement pourrait être élargi aux moins jeunes lors d'un prochain congrès .

Jean Claude PAVION

Président de la commission Grandes Actions